



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE COSUMAF 07/20

(Session ordinaire du 02 décembre 2020, par visioconférence)

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS ORDINAIRES DU
COLLEGE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ
FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF) POUR L'ANNEE 2021.**

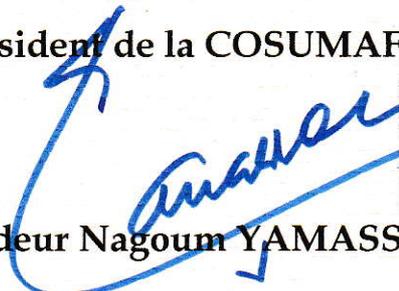
La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) porte à la connaissance des Acteurs du Marché Financier que le calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de son Collège pour l'année 2021 se présente comme suit :

- 11 mars 2021 ;
- 10 juin 2021 ;
- 10 septembre 2021 ;
- 10 décembre 2021.

A cet effet, les Acteurs du Marché Financier sont invités à déposer leurs dossiers dans les services de la COSUMAF au plus tard 45 jours avant les dates sus indiquées.

Fait à Libreville, le 07 décembre 2020.

Le Président de la COSUMAF,


L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél.: +241 01.74.75.89 / 91
B.P. 1724 Libreville - GABON